

INSTRUCTIONS POUR LE DOSSIER DE CANDIDATURE
EN LICENCE PROFESSIONNELLE
MENTION METIERS DU BTP GENIE CIVIL ET CONSTRUCTION
PARCOURS CONDUITE DE TRAVAUX & DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS
LE BÂTIMENT

EN 4 ÉTAPES

- 1/ **Imprimez et lisez** attentivement le présent document (p 1 à 7)
- 2/ Complétez la **page 4**, elle sera à **insérer sur l'application de candidature**
- 3/ **Connectez-vous** sur l'application « **E-candidat** » sur laquelle vous aurez de nombreux **renseignements à saisir** (vous aurez besoin, si vous en avez un, de votre numéro INE, le plus souvent 10 chiffres et 1 lettre, figurant, entre autres, sur votre relevé de notes du baccalauréat ou du brevet des collèges).

Lien vers E-candidat : <https://ecandidat.u-bourgogne.fr/ecandidat>

- 4/ **Renseignez** très précisément le formulaire sur **E-candidat**, **joignez** la page 4 du présent dossier, **insérez** les pièces justificatives demandées sur E-candidat, et **déposez le tout** sur l'application au plus tard le :

21 MARS 2022

MERCI DE VOTRE ATTENTION

Licence professionnelle
Métiers du BTP - Génie civil et construction
Conduite de travaux et développement durable dans le bâtiment
(Gros œuvre et second œuvre)
Contrat de Professionnalisation (CP) Contrat d'Apprentissage (CA)

PROGRAMME DE FORMATION

Année universitaire 2022-2023

PEDAGOGIE	SUPPORT ADMINISTRATIF (SEFCA)
Responsable pédagogique Franck HENDEL Franck.hendel@u-bourgogne.fr Secrétaire Pédagogique Anne GAGNEPAIN / Tél : 03 80 39 60 95 anne.gagnepain@u-bourgogne.fr	Secrétariat formation.continue-sctech@u-bourgogne.fr
UE1 – Management et environnement Economique et juridique	130 h
Management et communication	30h
Connaissance de l'entreprise et Socio-économique du BTP	30h
Réglementation et droit du travail	30h
Gestion commerciale et marketing	20h
Anglais technique	20h
UE2 – Développement Durable, Qualité, hygiène, Sécurité	100 h
Développement Durable	40h
Qualité	30h
Sécurité et Prévention	30h
UE3 – Technologie de la construction	110 h
Parti architectural	20h
Génie civil	20h
Fluide et énergie	20h
Décodage et analyse des dossiers techniques	50h
UE4 – Outils et méthodes pour la conduite de travaux	110 h
Le BIM (Building Information Model) et plans d'exécution	40h
Préparer un chantier	20h
Suivre un chantier	30h
Livrer un chantier et assurance	20h
Volume horaire total (dont examens)	450h
Soutenance de fin d'année (non facturée)	2h

Licence professionnelle
Métiers du BTP - Génie civil et construction
Conduite de travaux et développement durable dans le bâtiment
(Gros œuvre et second œuvre)
FORMATION CONTINUE (FC)

PROGRAMME DE FORMATION

Année universitaire 2022-2023

PEDAGOGIE	SUPPORT ADMINISTRATIF (SEFCA)
Responsable pédagogique Franck HENDEL Franck.hendel@u-bourgogne.fr Secrétaire Pédagogique Anne GAGNEPAIN / Tél : 03 80 39 60 95 anne.gagnepain@u-bourgogne.fr	Secrétariat formation.continue-sctech@u-bourgogne.fr
UE1 – Management et environnement Economique et juridique	130 h
Management et communication	30h
Connaissance de l'entreprise et Socio-économique du BTP	30h
Réglementation et droit du travail	30h
Gestion commerciale et marketing	20h
Anglais technique	20h
UE2 – Développement Durable, Qualité, hygiène, Sécurité	100 h
Développement Durable	40h
Qualité	30h
Sécurité et Prévention	30h
UE3 – Technologie de la construction	110 h
Parti architectural	20h
Génie civil	20h
Fluide et énergie	20h
Décodage et analyse des dossiers techniques	50h
UE4 – Outils et méthodes pour la conduite de travaux	110 h
Le BIM (Building Information Model) et plans d'exécution	40h
Préparer un chantier	20h
Suivre un chantier	30h
Livrer un chantier et assurance	20h
Volume horaire total (dont examens)	450h
Projet tutoré (2 à 6h par jour)	150 h
UE5 – Stage en entreprise (12 semaines minimum)	420 h
Soutenance de fin d'année	2h

INSTRUCTIONS POUR LE DOSSIER D'ACCÈS EN LICENCE PROFESSIONNELLE CTDD

Date limite de dépôt du dossier : 21 MARS 2022

Ce dossier n'est pas un dossier d'inscription mais d'instructions. **La candidature doit s'effectuer en ligne sur le lien figurant page 1 et 5 de ce dossier.** Si vous êtes accepté dans la filière, votre inscription à l'université de Bourgogne sera traitée par le Service commun de Formations Continue et par Alternance (SEFCA), le dossier d'inscription administrative vous sera transmis par mail courant juin. Nous vous rappelons que vous ne devez pas procéder à votre inscription en ligne (les alternants en contrat de professionnalisation sont exonérés de frais d'inscription).

NOM : NOM de jeune fille :
Prénom :

Envisagez-vous de suivre cette LP en formation continue* ? Oui Non
Avez-vous interrompu vos études depuis votre bac +2 ? Oui Non
Si oui, de quelle date à quelle date ?
Etes-vous actuellement demandeur d'emploi ? Oui Non
Si oui, merci de renseigner :
Numéro d'identifiant Pôle emploi :
Nom de la ville de votre agence :
Souhaitez-vous utiliser votre CPF (Compte Personnel de Formation) ? Oui Non

*Concerne les stagiaires en reprise d'études, dans le cadre d'un projet Transition Pro, CPF, Plan de développement des compétences, Demandeur d'emploi.

Envisagez-vous de suivre cette LP en contrat de professionnalisation ou en contrat d'apprentissage ? Oui Non
Avez-vous trouvé une entreprise pour la rentrée prochaine ? Oui Non
Etes-vous en recherche active ? Oui Non

(Si vous trouvez une alternance avant le 21 mars 2022, merci d'actualiser cette page sous eCandidat, pour information cette page sera supprimée automatiquement pour les stagiaires en recherche active, de votre dossier sur la plateforme afin de pouvoir la réinitialiser dès accord d'une entreprise).

Si vous avez trouvé une entreprise sous réserve de la validation des missions, merci de renseigner les éléments ci-dessous :
NOM de l'entreprise :
Adresse de l'entreprise :
NOM et Prénom du contact entreprise :
Contact mail de la personne en charge du recrutement :

CETTE PAGE DOIT ÊTRE DÉPOSÉE AVEC LE RESTE DU DOSSIER SAISI SUR E-CANDIDAT

LES DOSSIERS SERONT ETUDIÉS SEULEMENT SOUS CONDITION D'UN CONTRAT EN ALTERNANCE (SOUS RÉSERVE) EN COURS DE SIGNATURE OU DANS LE CADRE D'UNE REPRISSE D'ÉTUDES AVEC FINANCEUR

QUESTIONS FRÉQUENTES SUR VOTRE DOSSIER

MA CANDIDATURE		
1. Qu'est-ce que ce dossier ?	Un dossier d'INSTRUCTIONS à conserver (et non une inscription définitive).	Les modalités d'inscription définitive seront envoyées par mail en cas d'acceptation dans la filière
2. Où est le dossier de candidature en lui-même ?	En ligne sur l'application E-candidat, à télécharger dans l'onglet en bas à droite « TELECHARGER MON DOSSIER » dès saisie des informations demandées sur l'application et à insérer dans les pièces jointes.	https://ecandidat.u-bourgogne.fr/ecandidat
3. Quelles sont les dates importantes ?	<ul style="list-style-type: none"> - Ouverture du serveur E-candidat pour cette filière : 02 FEVRIER 2022 - Fermeture du serveur E-candidat et date limite de dépôt des dossiers sur la plateforme : le 21 MARS 2022 à minuit. - Ouverture d'une seconde session de recrutement (<u>si la formation reste incomplète</u>) du 01 AVRIL 2022 au 23 MAI 2021 à minuit. - Ouverture d'une troisième session de recrutement (<u>si la formation reste incomplète</u>) du 01 JUIN 2022 au 6 JUILLET 2022 à minuit. 	<p>Aucune candidature ne pourra être saisie avant cette date</p> <p>Aucune candidature ne pourra être saisie sur E-candidat ou acceptée après cette date, même si le dossier d'instructions est encore disponible sur le site du SEFCA</p>
4. Quelle est la capacité d'accueil prévue en LP CTDD ?	24 stagiaires	Tous publics confondus (FC + alternance)
5. Pouvez-vous m'informer sur les différents contrats d'alternance proposés dans cette formation ?	<p>Pour l'alternance, la LP est accessible uniquement en contrat de professionnalisation ou en contrat d'apprentissage.</p> <p>Sinon, il est possible de la suivre en formation continue simple.</p>	<p>Vous pouvez retrouver les informations pratiques sur le lien suivant :</p> <p>https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F15478</p>
6. L'entreprise d'accueil me demande le planning et le programme de la formation, où puis-je trouver ces éléments ?	<p>Vous trouverez le programme de la formation en page 2 (contrat de professionnalisation ou en contrat d'apprentissage) et page 3 (formation continue) du dossier. Le calendrier sera adressé à votre entreprise une fois finalisé (vous serez en copie).</p>	<p>L'alternance s'organise généralement de la façon suivante : une semaine d'enseignement par mois/3 semaines en entreprise. Le calendrier sera adressé directement à votre entreprise à la suite de la validation de votre candidature.</p>
7. Quel parcours faut-il avoir suivi pour accéder à la LP ?	<p>La formation est accessible à une personne titulaire d'un des diplômes suivants :</p> <p>DUT génie civil, BTS bâtiment, BTS travaux publics, BTS fluides énergie environnement, BTS système</p>	<p>Dans la limite de la capacité d'accueil, sont privilégiés les stagiaires justifiant d'un contrat de professionnalisation en cours de signature ou en reprise</p>

	construction bois, BTS électrotechnique, DUT génie civil, DUT génie Mécanique ; DUT GEII ; etc...	d'études dans le cadre de la formation continue. Par validation d'acquis ou équivalence de diplôme : en formation continue : s'adresser à l'adresse suivante : formation.continue-sctech@u-bourgogne.fr
8. Quelles pièces justificatives joindre ?	La liste de toutes les pièces justificatives à joindre figure sur l'application E-candidat.	ATTENTION, vérifiez bien toutes vos pièces. NOUS SAVONS QUE VOUS NE DISPOSEZ SOUVENT PAS DE VOTRE RELEVÉ DE NOTES DU DERNIER TRIMESTRE OU SEMESTRE DU BTS OU DU DUT AU MOMENT DE LA CANDIDATURE. Déposez votre dossier sans ce relevé, vous nous l'adresserez dès que possible par mail. Les dossiers seront étudiés sans ce dernier relevé de notes.
9. Je suis de nationalité étrangère et je n'ai validé que des diplômes à l'étranger. Puis-je candidater via E-candidat ?	NON. Les étudiants internationaux n'ayant validé aucune année d'études supérieures en France, ne peuvent pas candidater à cette licence professionnelle.	
SUIVI DE MA CANDIDATURE		
10. J'ai déposé mon dossier dans les temps. Et ensuite ?	Le secrétariat indiquera dans E-candidat la bonne réception du dossier.	Vous recevrez un mail automatique de E-candidat vous confirmant l'arrivée de votre dossier
11. J'ai déposé mon dossier il y a plusieurs jours, et je n'ai toujours pas reçu de mail de confirmation de réception via E-candidat. Pourquoi ?	Le secrétariat gère plusieurs centaines de dossiers. Soyez patients...	L'absence de confirmation 3 semaines après le dépôt de votre dossier doit cependant vous inquiéter. Dans ce cas, contactez-nous : formation.continue-sctech@u-bourgogne.fr
12. Quand aurai-je une réponse ?	Soyez patients... Il ne pourra vous être donnée aucune information ni par mail, ni par téléphone, sur la date prévisionnelle de publication de la réponse à votre demande.	Une réponse vous sera fournie entre la réception de votre dossier complet, par E-candidat.
13. J'ai une question concernant mon dossier. Puis-je téléphoner ?	NON. Le secrétariat ne répond à aucune question au téléphone (saturé à cette période, les appels retardent la gestion des dossiers).	Conservez ces consignes, la plupart des réponses y figurent. En cas de problème spécifique, vous pouvez envoyer un mail : formation.continue-sctech@u-bourgogne.fr
14. Je viens de recevoir mon dernier relevé de notes de l'année en cours, et mon	NON. Dès que vous êtes en possession de votre dernier relevé	Envoyez le par mail : formation.continue-sctech@u-bourgogne.fr

attestation de réussite et/ou relevé de notes du BTS/DUT. J'attends la rentrée pour les apporter ?	de notes, vous devez nous en adresser une copie par mail.	
15. J'ai été admis(e) dans la filière, que dois-je faire ?	- Si vous avez reçu un mail vous informant de votre admission en LP CTDD, vous devez impérativement, et avant le 7 juillet 2021 dernier délai, CONFIRMER VOTRE ADMISSION DANS E-CANDIDAT.	Au-delà du 7 juillet, les étudiants qui n'auront pas confirmé seront démissionnés d'office et leur place attribuée à un autre étudiant.
16. Je n'ai pas encore reçu toutes les réponses que j'attends à mes dossiers, puis-je attendre pour confirmer ma venue en LP CTDD ?	Vous devez prendre une décision au plus tard le 7 juillet 2022 et l'indiquer dans E-candidat (confirmation ou désistement).	Au-delà du 7 juillet 2021, votre place pourra être attribuée d'office à un candidat de la liste complémentaire, le cas échéant.
17. J'ai été admis dans une autre formation, que dois-je faire ?	Retournez sur E-candidat pour saisir un désistement et libérer une place en liste principale. Si vous n'y avez plus accès, informez le secrétariat de votre renonciation.	Connectez-vous sur E-candidat ou envoyez un mail à : formation.continue-sctech@u-bourgogne.fr
18. J'ai été refusé en liste principale mais placé en liste complémentaire. Qu'est-ce que ça signifie ?	Une liste complémentaire composée de quelques candidats est maintenue, en cas de désistement ou d'impossibilité de trouver en entreprise de l'un des candidats admis en liste principale.	Les candidats dont le dossier a été retenu par la commission pédagogique sont admis dès qu'ils trouvent une entreprise, à concurrence de 24 stagiaires, dans l'ordre chronologique.
19. Comment finaliser mon inscription administrative définitive ?	Si vous êtes accepté dans la filière, votre inscription à l'université de Bourgogne sera traitée par le Service commun de Formations Continue et par Alternance (SEFCA), sous réserve d'obtention du diplôme d'accès. Le dossier d'inscription administrative vous sera transmis par mail courant juin. Nous vous rappelons que vous ne devez pas procéder à votre inscription en ligne.	Les alternants en contrat de professionnalisation sont exonérés de frais d'inscription. Les alternants en contrat d'apprentissage sont uniquement redevables de la CVEC. Les personnes en formation continue devront payer les frais d'inscription sauf en cas de financement (entreprise, Pôle Emploi...)
20. Quand et où récupérer ma carte étudiante et mes certificats de scolarité ?	Une fois réception de votre dossier d'inscription complet et des pièces justificatives demandées (en annexe dans le dossier), vos certificats de scolarité et la carte étudiante vous seront remis lors de la réunion de rentrée par le personnel du SEFCA.	
21. Quand aura lieu la rentrée ?	La rentrée de la LP CTDD aura lieu fin septembre (date précise non connue à ce jour) voir le site de l'UFR SCIENCES ET TECHNIQUES. LA PRÉSENCE DE TOUS LES ÉTUDIANTS EST OBLIGATOIRE LE JOUR DE LA RENTRÉE.	Lien vers les informations pour la réunion de rentrée: https://sciences-techniques.u-bourgogne.fr/dates-et-heures-de-rentree